

LES TESTAMENTS BIZARRES

Les dispositions bizarres dans les testaments ne sont pas aussi rares qu'on le croit et elles ont existé de tout temps.

Il y a toujours eu des excentriques ; il y a presque toujours eu aussi des testaments, puisqu'on prétend que c'est par testament que Noé légua l'Europe à Japhet, l'Asie à Sem et l'Afrique à Cham, dispositions qui ne sont pas à la portée de tout le monde.

On a pu lire dans les journaux, il y a quelque temps, qu'une vieille femme qui avait été deux fois veuve avait demandé dans son testament que son cœur fut mis dans la tombe de son premier époux et son corps dans celle du second ; ce qui ne semble pas extrêmement aimable pour ce dernier.

Richard Cœur-de-Lion avait été p'us exigeant, il avait demandé que son corveau fût enterré à Châlus où il avait été mortellement blessé, son cœur à Rouen et son corps à côté de la tombe de son père dans l'abbaye de Fontevrault en Anjou. C'est aussi là que d'après ses dernières volontés on plaça soixante-quinze ans plus tard le cœur d'Henri III.

D'ailleurs cette habitude de donner au cœur une destination spéciale n'était pas rare autrefois.

Le gouverneur de Faontenac, lorsqu'il mourut en 1699 sur le rocher de Québec, demanda, par une clause spéciale de son testament, que son cœur fut envoyé à sa femme. Ce qui fut fait ainsi qu'il le désirait. Et pendant que son cadavre était déposé dans les voûtes de l'église des récollets, le père Perrault apporta le cœur en France où il fut déposé dans une chapelle de famille.

On a raconté dernièrement qu'un Autrichien venait de mourir en demandant qu'une grosse portion de sa fortune, environ un million, fut placée de façon que les intérêts accumulés produisissent une somme suffisante pour romédier à la misère universelle. Cet original avait au moins de bonnes intentions, ce qui n'empêchera probablement pas les tribunaux d'annuler ses dispositions, c'est le sort ordinaire de ces élucubrations, sort quelquefois tardif cependant comme on va le voir.

Le 21 juillet 1797, mourait à Londres un sieur Thollusson, riche marchand de la Cité, natif de Genève. Par son testament, il exi-